

déclaration au sujet du progrès des négociations en cours entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis en vue d'établir le cadre d'un traité prévoyant l'exploitation de cette importante ressource naturelle à l'avantage de l'un et de l'autre pays.

L'hon. Howard C. Green (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur. Le gouvernement des États-Unis a fait savoir qu'une équipe de négociateurs a déjà été choisie, et que les négociations commenceront probablement aux environs du 1^{er} février. Le gouvernement canadien est également en mesure de nommer ses représentants, sauf un de la Colombie-Britannique. Nous avons demandé à cette province de nous citer le nom de quelqu'un qui pourrait faire partie du groupe des négociateurs canadiens.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Je suppose qu'on nous donnera l'occasion de ratifier ou de ne pas ratifier tout traité envisagé avant que le Congrès des États-Unis s'en occupe.

L'hon. M. Green: On s'en tiendra à la façon de procéder régulière. Je ne puis dire quel organisme législatif devrait s'occuper le premier de l'accord ou traité. Les États-Unis pourraient le faire avant nous, ou nous pourrions le faire avant eux. Chose certaine, les gouvernements du Canada et des États-Unis sont impatients de faire quelque progrès en ce qui concerne la négociation d'un accord, et nous espérons qu'il sera possible d'en arriver d'ici peu à une conclusion.

LE CHARBON

NOUVELLE-ÉCOSSE—PRÉSUMÉS CONGÉDIEMENTS ET DIMINUTION DE PRODUCTION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H.-J. Robichaud (Gloucester): J'ai une question à poser au ministre des Mines et des Relevés techniques. Le ministre a-t-il pris connaissance d'une déclaration formulée la semaine dernière par M. Frank Doxey, directeur général de la *Dominion Coal*, disant qu'il y aura plus de chômage cette année que l'an dernier dans les houillères de la Nouvelle-Écosse? Dans le cas de l'affirmative, a-t-il pris des renseignements au sujet de cette mise à pied projetée, et est-il disposé à dire à la Chambre ce que le gouvernement compte faire en vue d'éviter les réductions de production envisagées?

L'hon. Paul Comtois (ministre des Mines et des Relevés techniques): Je n'ai pas pris connaissance de cet article, monsieur l'Orateur.

(Plus tard)

M. Erhart Regier (Burnaby-Coquitlam): Puis-je poser une autre question au ministre des Mines et des Relevés techniques? Le ministre a dit qu'il n'avait pas lu l'article en question. Peut-il exposer la situation relative à la fermeture des mines en Nouvelle-Écosse? En outre, peut-il nous dire quelles sont les mesures que le gouvernement a l'intention de prendre sans tarder en vue de prévenir un chômage sans précédent en Nouvelle-Écosse?

L'hon. M. Comtois: Monsieur l'Orateur, le député peut-il nous dire à quelles houillères il fait allusion?

M. Regier: Monsieur l'Orateur, j'estime qu'il ne m'appartient pas de donner ce renseignement au ministre.

Une voix: Dans ce cas, asseyez-vous.

M. H.-J. Robichaud (Gloucester): Puis-je poser une question complémentaire? Le ministre est-il au courant de la situation qui existe relativement au charbon en Nouvelle-Écosse? Dans le cas de l'affirmative, quelles mesures le gouvernement prend-il? Attend-il que les mines ferment avant d'intervenir?

M. l'Orateur: Sauf erreur, le député a déjà posé cette question aujourd'hui.

M. Robichaud: Non.

M. l'Orateur: Est-ce que je fais erreur à ce sujet?

M. Robichaud: Monsieur l'Orateur, lorsque j'ai posé la question plus tôt, j'ai demandé des précisions au sujet de la déclaration, et le ministre a répondu qu'il n'était pas au courant d'une telle déclaration. Je demande maintenant si, en sa qualité de ministre des Mines et Relevés techniques, il est au courant des mises à pied prévues en Nouvelle-Écosse ou si le gouvernement attend que les mines ferment leurs portes pour intervenir.

M. l'Orateur: Le ministre ayant déjà accepté l'autre question comme préavis, je pense qu'il pourra répondre aux deux questions en même temps.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DISCUSSION ÉVENTUELLE DU BILL SUR LA PEINE CAPITALE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): J'aimerais demander au premier ministre si le gouvernement a l'intention d'adopter une disposition particulière en vue de la discussion du bill d'initiative parlementaire portant sur la peine capitale, afin que nous puissions nous prononcer sur ce bill au cours de la présente session, après lui avoir accordé toute l'attention qu'elle mérite.